

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

92/34

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À LA

CONFÉRENCE POSTMINISTÉRIELLE DE

L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

RENCONTRE « SIX PLUS SEPT »

MANILLE (Philippines)

Le 24 juillet 1992

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Distingués délégués,

L'an dernier, le monde a assisté à une série sans précédent de tragédies humaines. Qu'elles aient été inspirées par le courage ou par un retour tragique aux préoccupations du passé, ces événements laisseront leur empreinte.

Les répercussions des événements de 1991 se sont fait sentir dans le monde entier, modifiant le comportement humain tout comme l'éruption du volcan Pinatubo ont modifié le climat mondial.

Le changement le plus fondamental que nous avons apporté à l'ordre international, c'est de l'avoir libéré de ses comportements précédents. Nous avons pu ainsi réorienter collectivement notre monde en fonction de normes de comportement plus acceptables, normes que nous avons tous reconnues dans la Charte des Nations Unies.

En nous libérant des comportements rigides du passé, nous avons vu tomber les obstacles à la circulation des produits et des personnes, et les idéologies s'effondrer. Nous avons vu diminuer les distances qui nous séparent, mais pas toutes. Certaines des distances - entre les riches et les pauvres, entre les agresseurs et les gardiens de la paix, entre ceux qui conservent les ressources et ceux qui les gaspillent - n'ont pas été réduites sensiblement. Si nous voulons créer le genre de monde conçu dans la Charte des Nations Unies, nous devons nous employer à réduire ces distances.

La réduction des distances et l'établissement d'un rapprochement - voilà au bout du compte ce dont vous avez tous parlé avec éloquence ce matin.

Une étape importante de la réduction des distances consiste à engager un dialogue, informel et officiel, sur les questions liées à la sécurité. Il s'agit ici d'accroître la compréhension, de repérer et de réaffirmer les principes communs, et de bâtir sur la base solide des accords actuels sur la sécurité - tant bilatéraux que multilatéraux.

Nous pouvons prendre divers moyens pour appuyer le dialogue sur les questions de sécurité que nous engageons à la présente réunion. Par exemple, de concert avec ses partenaires indonésiens, le Canada a parrainé des discussions informelles sur la réduction des tensions dans la mer de Chine méridionale. Ce faisant, nous essayons non pas d'imposer des solutions venant d'ailleurs, mais simplement de déterminer si d'autres expériences de règlement pacifique des conflits pourraient aider à la création d'un climat de confiance entre les pays de la région.

À mesure que notre dialogue sur les questions de sécurité évoluera, il y aura d'autres domaines où ces initiatives de coopération pourraient être utiles, allant des mesures traditionnelles de renforcement de la confiance et de la sécurité

à une action concertée sur des questions non traditionnelles relatives à la sécurité : le trafic des stupéfiants, les migrations et peut-être même l'environnement.

Toutefois, quelle que soit la façon dont ces mesures seront définies à l'avenir, l'important, aujourd'hui, c'est que nous ayons convenu qu'un dialogue sur la sécurité sert nos intérêts communs.

Distingués délégués, partager notre expérience est aussi un moyen de réduire les distances entre nous.

C'est pourquoi le Canada se réjouit que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), à l'initiative de la Malaysia, fasse participer la Russie et la République populaire de Chine (RPC) à ses délibérations.

La Russie traverse une période de bouleversements considérables, mais dans ses efforts en faveur de l'établissement de nouveaux systèmes démocratiques et économiques, elle s'appuie sur les meilleures expériences politiques et économiques dans l'Ouest, en Asie et ailleurs. L'ANASE a une contribution importante à apporter à cette transition extrêmement difficile.

Le Canada se réjouit des mesures prises récemment par la RPC en vue de favoriser le processus de paix au Cambodge. Sans la participation de la Chine, il n'y aurait pas eu de Conférence internationale de Paris ni d'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (UNTAC). Par ailleurs, la récente décision de la Chine de signer le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) contribue sensiblement à assurer la paix et la stabilité mondiales.

Certaines mesures prises récemment par ce pays sont toutefois inquiétantes. Il est regrettable que la Chine ait procédé à un essai nucléaire et ait fait exploser un des plus puissants engins de l'histoire, ce qui va carrément à l'encontre de la tendance mondiale actuelle. C'est une erreur qui envoie un message erroné, particulièrement à des pays comme la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan.

Le Canada est aussi déçu de l'appui que la RPC continue d'accorder au régime répressif de la Birmanie. Cet automne, à l'Assemblée générale des Nations Unies, il faudrait que nous demandions tous l'imposition d'un embargo militaire contre la Birmanie.

Il faut, une fois de plus, exhorter le gouvernement birman à libérer tous les prisonniers politiques, et tout particulièrement la récipiendaire du prix Nobel de la paix, M^{me} Aung San Suu Kyi.

Elle doit être libérée inconditionnellement et immédiatement, et les députés élus du Parlement doivent y retrouver leur siège.

Le Canada est déçu de constater qu'aucune discussion au sujet de la Birmanie n'est pas à l'ordre du jour officiel de la Conférence postministérielle. Nous espérons cependant avoir l'occasion d'examiner à fond cette tragique situation, qui entache le paysage régional, et qui exige une action concertée. Outre la tragédie humaine qui se joue à l'intérieur des frontières birmanes, l'instabilité qui se propage menace la région. La répression interne a des répercussions externes. Par exemple, dans le cas qui nous intéresse, le Bangladesh, pays très pauvre, ne peut répondre aux besoins des fort nombreux réfugiés qui s'y rendent. Les conséquences sur les membres de l'ANASE sont aussi considérables. Le Canada comprend et partage les frustrations de l'Association face au silence de la Birmanie en réponse à la politique de diplomatie discrète qu'elle a adoptée. Le moment est venu de prendre des mesures plus visibles et plus fermes.

Monsieur le Président, il faut demeurer vigilant pour assurer la paix et la stabilité et le Canada compte bien faire preuve de vigilance, et ce dans toutes les régions du monde.

Les Canadiens appuient fermement les efforts de l'ONU pour rétablir la paix au Cambodge. Les Khmers rouges continuent toutefois de menacer cette paix et les chances de succès de l'UNTAC. Aussi longtemps que les Khmers rouges trouveront des collaborateurs qui leur permettront de poursuivre leurs activités à l'extérieur du courant politique dominant du Cambodge, ils pourront continuer d'user de force pour contrôler le territoire, terroriser leur propre peuple et menacer le processus de paix. Nous devons tous voir à ce que la paix et la démocratie soient rétablies dans l'ensemble du Cambodge.

Chers délégués, la recherche de la sécurité est liée à la nécessité de favoriser la prospérité économique mondiale. L'élément clé de cette prospérité réside dans la conclusion satisfaisante de la frustrante impasse des négociations commerciales multilatérales (NCM). Nous nous réjouissons de la modeste impulsion en faveur de la conclusion rapide des négociations donnée par la déclaration du Sommet du G-7. Nous croyons toujours qu'il est possible d'en venir à une entente équilibrée.

Dans ce contexte, le Canada se réjouit de l'Accord de libre-échange de l'ANASE. L'engagement envers cet accord et envers l'ouverture de la région confirme la vigueur de l'ANASE en tant que force économique en Asie et ailleurs.

L'Accord est une réalisation positive dans le contexte des efforts mondiaux en vue de réduire le protectionnisme et il se compare à la participation du Canada à l'Accord de libre-échange

entre le Canada et les États-Unis et à l'Accord de libre-échange nord-américain. Ces ententes régionales, qui ouvrent les marchés et qui vont dans le sens de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), pourraient bien ouvrir la voie à une libéralisation du commerce mondial.

L'ANASE a également un rôle particulièrement important à jouer dans la Coopération économique Asie-Pacifique (CÉAP), compte tenu de notre effort collectif de forger une communauté commerciale du Pacifique ouverte. Les objectifs de l'ANASE et de la CÉAP nous semblent compatibles, complémentaires et importants.

Le monde entier s'est émerveillé de la croissance économique impressionnante que connaît l'Asie du Sud-Est. Les Canadiens, qui sortent d'une récession difficile, envient la stabilité de vos taux de croissance élevés. Les pays de l'ANASE sont les leaders économiques du monde dit en développement. Un à un, ces pays trouvent une approche qui leur est propre en ce qui concerne le cycle de croissance autogénéré et sont en train de franchir le seuil du développement.

Il s'agit là d'un progrès remarquable qui mérite le respect de tous les pays.

Fidèles aux thèmes que j'ai abordés ici aujourd'hui, d'autres pays, dont le Canada, comptent sur vos pays pour leur leadership politique et social, indissociable de leur leadership économique. Les Canadiens souhaitent que le développement économique s'accompagne de progrès aux chapitres des droits de la personne, de la démocratisation et du bon gouvernement. La paix, la tolérance, la liberté et le respect de chacun incombent à tous les gouvernements, et constituent la meilleure récompense qui soit pour leurs propres peuples.

Nous ne cherchons à imposer nos valeurs à personne, ni à transposer nos institutions dans des cultures aux racines et aux traditions différentes. Nous prétendons en revanche qu'il y a des principes et des critères universellement convenus, comme vous l'avez vous-mêmes déclaré à la fin de votre réunion ministérielle.

Nous croyons à l'importance fondamentale des droits individuels, mais cela ne nous empêche pas de reconnaître d'autres droits avec lesquels ils doivent coexister, soit les droits des groupes, des collectivités et des communautés de nations. Et comme vous, nous sommes conscients que les droits individuels supposent des obligations sociales.

Sans équilibre acceptable et accepté entre les droits et les obligations, il ne peut véritablement y avoir de stabilité interne, condition du progrès durable de la paix.

Si nous voulons consolider les gains du passé et affronter les défis imposants de l'avenir, il ne fait aucun doute que la paix doit être notre objectif premier.

La paix ne se résume pas à l'absence de guerre. Elle est la pleine expression de l'être humain, ou, pour citer la Charte des Nations Unies, dont nous sommes tous signataires, du «progrès social et [...] de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande».

Distingués délégués, le Canada est fier d'être un partenaire du dialogue de l'ANASE.

Nous nous joignons à vous pour souligner les 25 ans de l'ANASE en tant qu'organisation, au moment même où nous fêtons les 125 ans du Canada en tant que nation indépendante.

Le Canada, après 125 ans, comme l'ANASE après 25 ans, évolue encore. L'unité de l'Association vient de ce que tous ses membres sont conscients que les avantages d'une action collective dépassent, et de loin, les risques d'une action isolée. L'ANASE s'avère être un modèle de coopération régionale sensible à la valeur de la démocratie, adapté à la diversité, fondé sur des valeurs communes et favorable au changement positif face à l'évolution des circonstances. Le réalignement majeur des priorités et des pouvoirs mondiaux, au lendemain de la fin de la Guerre froide, est l'occasion rêvée de consolider les gains réalisés par l'ANASE au cours de ses 25 premières années.

Il ne fait aucun doute que l'ANASE a un brillant avenir. Le Canada salue ses succès passés et se réjouit de l'influence que l'ANASE pourra avoir dans tout ce que l'humanité entreprendra.